

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Master Droit Privé Parcours-type : Droit des Personnes et de la Famille Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Responsable de la Formation : Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER, Etienne VERGÈS Responsable de l'Année : Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER										Code Diplôme : ABMDPR1 Code VDI : 141 Code Etape : ABM1BF Code VET : 211				Date approbation Composante : 24/06/2025 Date approbation/présentation CFVU : N° de version dans l'accréditation : 5 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel						
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38206	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET Porteuse	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient t (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
	Contrôle Continu (CC)								1ère session		Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP		
									Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen Terminal					Coef. (2) ou %	
SEMESTRE 1																				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit Civil 1				O	12	13												
		Droit des régimes matrimoniaux	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT	NOT. ABM1CI 211	ABX737CP			8	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
		Droit des contrats civils et commerciaux	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEICA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	DCP ABM1CP 221	ABX736CN			5			E/O	100%			E/O	100%	32			
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 2 - Justice 1				O	9	9												
		Droit international privé	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEICA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/CJINI M1/DT INTERNATIONAL/SICD	JPP ABM1AI 211	ABX701CN			5			E/O	100%			E/O	100%	32			
		Histoire de la justice	M1/JPP/JPP	JPP ABM1AI 211	ABX753CN			4			E/O	100%			E/O	100%	24			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Matière de spécialité				O	9	8												
		Droit pénal spécial des personnes	M1/JPP/JPP M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL	PEN. ABM1DI 211	ABX738CP			8	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
		Bonification 1				B		2												
		Sport						2												
		Langue						2												
		ETC du SET						2												
		Bonification 2				B		1												
		Engagement étudiant						1												
Total ECTS / Semestre								30	Total Nbre d'heures								152,00	27,00	0,00	0,00

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38206	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET Porteuse	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient t (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
	1ère session								Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP				
	Contrôle Continu (CC)								Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report					Coef. (1) ou %	Examen Terminal	Coef. (2) ou %	
SEMESTRE 2																				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit civil 2				O	12	15												
		Droit des successions et droit des libéralités	M1/PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT	NOT. ABM1CI 211	ABX842CP			8	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
		Droit des sûretés	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEICA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	DCP ABM1CP 221	ABX841CN			7	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 2 - Justice 2				O	9	9												
		Droit processuel	M1/JPP/JPP M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL	JPP ABM1AI 211	ABX858CN			3			E/O	100%		E/O	100%	24				
		Droit de la CEDH	M1/JPP/JPP M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/EUR/CJE M1/DT DES LIBERTES/DHDH M1/DT INTERNATIONAL/CJIN M1/DT INTERNATIONAL/SICD	PEN. ABM1DI 211	ABX802CN			3			E/O	100%		E/O	100%	24				
		Droit international privé approfondi	M1/NOTARIAL/NOT	DPF ABM1BF 211	ABX844CN			3			E/O	100%		E/O	100%	24				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Matière de spécialité				O	6	6												
		Histoire du droit de la famille	M1/NOTARIAL/NOT	DPF ABM1BF 211	ABX808CN			3			E/O	100%		E/O	100%	18				
		Droit pénal des mineurs	M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES LIBERTES/DHDH	PEN. ABM1DI 211	ABX812CN			3			E/O	100%		E/O	100%	18				
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 4 - Professionnalisation				O	3	2												
		Anglais Juridique Professionnalisation						2	E/O	100%				E/O	100%		27			
																	18			
		Bonification 1				B		2												
		Sport						2												
		Langue						2												
		ETC du SET						2												
		Bonification 2				B		1												
		Engagement étudiant						1												
		Bonification 3																		
		Participation à la clinique juridique				B		4												
Total ECTS / Semestre								30	Total Nbre d'heures								190,00	54,00	0,00	0,00

Commentaire :

L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.

Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).

Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2 + bonif 3.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Master Droit Privé										Code Diplôme : ABMDPR1		Date approbation Conseil composante : 24/06/2025									
Parcours-type : Droit des Personnes et de la Famille										Code VDI : 141		Date approbation/présentation CFVU :									
Parcours pédagogique (le cas échéant) :										Code Etape : ABM1BF		N° de version dans l'accréditation : 2									
Responsable de la Formation : Responsable de la Formation : Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER, Etienne VERGÈS										Code VET : 211		Formation Initiale/Formation Continue									
Responsable de l'Année : Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER												Présentiel									
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET porteuse	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES				
	N° Bloc :								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP	
									Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 1																					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit Civil 1				O	12	13													
		Droit des régimes matrimoniaux	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT	NOT. ABM1CI 211	ABX737CP			8	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5			
		Droit des contrats civils et commerciaux	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	DCP ABM1CP 221	ABX736CN			5			E/O	100%			E/O	100%	32				
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 2 - Justice 1				O	9	9													
		Droit international privé	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/CJNI M1/DT INTERNATIONAL/SICD	JPP ABM1AI 211	ABX701CN			5			E/O	100%			E/O	100%	32				
		Histoire de la justice	M1/JPP/JPP	JPP ABM1AI 211	ABX753CN			4			E/O	100%			E/O	100%	24				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Matière de spécialité				O	9	8													
		Droit pénal spécial des personnes	M1/JPP/JPP M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL	Pénal ABM1DI 211	ABX738CP			8	E/O	40	E	60%	oui	40	E/O	60	32	13,5			
		Bonification 1				B		2													
		Sport						2													
		Langue						2													
		ETC du SET						2													
		Bonification 2				B		1													
		Engagement étudiant						1													
Total ECTS / Semestre								30	Total Nbre d'heures								152,00	27,00	0,00		

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET porteuse	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES				
	38206								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP	
									Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %					
N° Bloc :																					
SEMESTRE 2																					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit civil 2				O	12	15													
		Droit des successions et libéralités	M1/PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT	NOT. ABM1CI 211	ABX842CP				8	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
		Droit des sûretés	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	DCP ABM1CP 221	ABX841CN				7	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5		
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 2 - Justice 2				O	9	9													
		Droit processuel	M1/JPP/JPP M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL	JPP ABM1AI 211	ABX858CN				3			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit de la CEDH	M1/JPP/JPP M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/EUR/CJE M1/DT DES LIBERTES/DHDH M1/DT INTERNATIONAL/CJNI M1/DT INTERNATIONAL/SICD	PEN. ABM1DI 211	ABX802CN				3			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Droit international privé approfondi	M1/NOTARIAL/NOT	Famille ABM1BF 211	ABX844CN				3			E/O	100%			E/O	100%	24			
		Unité 3 - Graduate School Programme "Bien vivre, bien vieillir"				O	6	6													
		Université d'été/séminaires/événements thématiques										Assiduité	100%			E/O	100%	48			
		Projet tuteuré/mémoire										E/O	100%			E/O	100%				
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 4 - Professionnalisation				O	3	2													
		Anglais Juridique							2	E/O	100			E/O	100				27		
		Professionalisation																18			
		Bonification 1				B		2													
		Sport						2													
		Langue						2													
		Bonification 2				B		1													
		Engagement étudiant						1													
		Bonification 3						4													
									4												
		Participation à la clinique juridique							4												
Total ECTS / Semestre								30	Total Nbre d'heures								202,00	54,00	0,00	0,00	
Commentaire :																					
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																					
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																					
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																					
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																					